

**VENTES**

Honoraires à la charge du mandant sur prix de vente. Montant TTC (TVA 20%).

Inclus : estimation, documents, conseils, publicités, mise en fichier, visites, compromis de vente

Prix de vente	A la charge du vendeur
Jusqu'à 59999 €	6 000 €
De 60 000 € et 99 999 €	10,00%
De 100 000 € et 149 999	8,00%
De 150 000 € et 199 999	7,50%
De 200 000 € et 349 999	6,50%
De 350 000 € et 409 999	6,00%
Supérieur à 410 000 €	5,50%

<b>Supplément pour terrain à bâtir</b>	Certificat d'Urbanisme
	300 € TTC

**EVALUATION POUR PARTAGE, SUCCESSION, DONATION, RACHAT CREDIT**

150 € TTC : RDV d'étude du bien, avis de valeur Orpi Expert remis en agence.  
(Remboursable à la mise en vente du bien par nos soins).

**LOCATIONS MAISONS - APPARTEMENTS**

(barème applicable hors location saisonnière)

LOCATION	A la charge du bailleur	A charge du locataire
<b>Commercialisation</b> Evaluation locative Honoraires de conseil en location Publicités pack web Réussite & affichage vitrine Orpi	395 € TTC (forfait)	-
<b>Dossier réglementaire</b> Visites du preneur Constitution dossier locataire Rédaction de bail avec décrets & dossier diagnostics	8 € TTC / m <sup>2</sup>	8 € TTC / m <sup>2</sup>
<b>Etats des lieux</b> Réalisation d'état des lieux d'entrée	3 € TTC / m <sup>2</sup>	3 € TTC / m <sup>2</sup>
Réalisation d'état des lieux de sortie	inclus si etat des lieux d'entrée payé	inclus si etat des lieux d'entrée payé

**Les honoraires au m<sup>2</sup> sont calculés par m<sup>2</sup> habitable**

**GERANCE**

<b>Honoraires de gestion locative</b> Gestion des loyers, quittances, réparations, garanties, départ du locataire... Tous les documents en G.E.D.	7,20 % TTC de l'encaissement (soit 6 % h.t. + TVA)
<b>Frais Fixes</b> Gestion administrative de l'assurance P.N.O. et de l'assurance habitation du locataire, virements bancaire des fonds bailleur	3,70 € TTC forfait mensuel (soit 3,08 € H.T. + TVA)

**SECURISATION DES LOYERS (option / au choix)**

<b>Certification - Garantie Loyers Impayés - Dégradations - Protection Juridique (assurance)</b> Loyers impayés, dégradations 10 000 € HT, 2 mois de vacance locative en cas de travaux, protection juridique 8000 € TTC. Suivant conditions en	2,60 % du montant appelé
<b>Garantie Visale (Caution cas particuliers)</b> Loyers impayés. Suivant conditions en vigueur	1,5 % du montant appelé (frais de gestion)
<b>Garant Me (caution payante par le locataire &amp; le bailleur)</b> Paiement (24 mois en cas d'impayés) suivant conditions en vigueur	0,5 % du montant appelé / bailleur 3,80 % du montant appelé / locataire
<b>Acte de caution / Dossier d'engagement de garant(s)</b>	0,5 % du montant appelé